



BAREME D'HONORAIRES

A partir du 11 juillet 2022

RCS : 882666902 VERSAILLES – N° SIRET 882 666 902 00011

CPI 7801 2020 000 045 293

Délivrée par la CCI Paris Île de France

7 rue de la Division Leclerc
78460 CHEVREUSE
Tél. 01.30.47.47.01

TRANSACTION

VENTES d'immeubles à usage d'habitation et locaux commerciaux

De 0 € à 850.000.00 € 4 % TTC

A partir de 850 001.00 € 3,8 % TTC

Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20 %

VENTES de terrains 5 % TTC

Nos honoraires sont à la charge de l'acquéreur (sauf convention contraire)

Ce sont des pourcentages maximum

Ils comprennent les prestations de visites, de négociation et de constitution du dossier de vente

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables seront de 50 % pour chaque agence

La dérogation au barème ne doit être qu'exceptionnelle et uniquement à la baisse pour des affaires particulières liées aux spécificités du marché local et des caractéristiques du bien proposé à la vente conformément à la note de préconisations de la DGCCRF suite à Arrêté du 10/01/2017.

LOCATION

Honoraires locataire

Visite du logement, constitution de dossier et rédaction du bail :

- ZONE TRÈS TENDUE (Paris, ...) 12,00 € TTC / m²
- ZONE TENDUE (Chevreuse, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, ...) 10.00 € TTC / m²
- ZONE NON TENDUE (Dampierre, Choisel, ...) 8.00 € TTC / m²

Etat des lieux d'entrée :

3.00 € TTC / m² de surface habitable à la charge du locataire

Honoraires bailleur

Visite du logement, constitution de dossier et rédaction du bail :

- ZONE TRÈS TENDUE (Paris, ...) 12,00 € TTC / m²
- ZONE TENDUE (Chevreuse, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, ...) 10.00 € TTC / m²
- ZONE NON TENDUE (Dampierre, Choisel, ...) 8.00 € TTC / m²

Etat des lieux d'entrée :

3.00 € TTC / m² de surface habitable à la charge du bailleur

Etat des lieux de sortie :

3.00 € TTC / m² de surface habitable à la charge du bailleur